



Association Francophone des Technologistes En Anatomie et Cytologie Pathologiques

Siège social : MONTGERON (91) – France – Site <http://www.acpfrancophone.fr>
Association loi 1901 - Centre de Formation Continue N° 11 91 06704 91
SIRET N° 403 878 655 00022 - Code NAF N° 8559A

CONVOCAATION ASSEMBLEE GENERALE 2018

Conformément aux statuts d'A.C.P. Francophone, l'Assemblée Générale 2018 aura lieu le :

Samedi 31 mars 2018 à 09h30

**Hôtel Restaurant Campanile Reims
Centre-Cathédrale
37 Boulevard Paul Doumer
51100 REIMS**

☎ : +33 (0) 3.26.40.01.08

En dehors de l'ordre du jour habituel de l'Assemblée Générale Annuelle ordinaire (rapports moral et financier, projets et diverses questions), il est prévu également un point de modification des statuts.

1. Modification du siège social de l'Association.

Le mandat des membres élus des conseils est arrivé à son échéance (3 ans selon les statuts, période 2015-2017). En conséquence, l'élection des nouveaux membres des conseils (pour la période 2018-2020) sera effectuée lors de cette assemblée.

L'assemblée générale ne pourra être validée qu'avec un quorum suffisant (le quart des adhérents, Cf. statuts). Si le quota des membres présents se révélait insuffisant, une deuxième assemblée générale serait proposée immédiatement à la suite de cette première assemblée, au même lieu et avec le même ordre du jour, et validée quel que soit le nombre des participants présents (Cf. statuts).

Utilisez le bordereau de réponse pour nous faire part par écrit (de préférence, soit par courrier traditionnel, soit par E-mail : herve.debaque@wanadoo.fr), ou par téléphone si vous le souhaitez, de vos suggestions ou remarques, au cas où vous ne pourriez être présent.

Les candidats à l'élection des membres des conseils doivent être à jour de leur cotisation 2018. Nous vous prions de joindre une lettre manuscrite car la candidature doit être faite par écrit.

Nous vous demandons de bien vouloir nous adresser votre bordereau de réponse avant le 16 mars 2018, dûment rempli. Nous vous rappelons que chaque membre à jour de sa cotisation peut recevoir **2** pouvoirs (manuscrits et signés) d'autres membres eux aussi à jour de leur cotisation. Pour des raisons pratiques (pour éviter qu'un membre n'ait plus de pouvoir que ne lui autorisent les statuts), nous les préférons non nominatifs, si vous le jugez utile ; nous les répartirons ensuite.



Association Francophone des Technologistes En Anatomie et Cytologie Pathologiques

Siège social : MONTGERON (91) – France – Site <http://www.acpfrancophone.fr>
Association loi 1901 - Centre de Formation Continue N° 11 91 06704 91
SIRET N° 403 878 655 00022 - Code NAF N° 8559A

ASSEMBLEE GENERALE 2018 – Samedi 31 Mars 2018

Nom : Prénom :
Adresse : Tél. :
..... E-mail :

- : sera présent(e) à l'assemblée générale 2018 du 31/03/2018
 : Ne sera pas présent(e) à l'assemblée générale 2018 du 31/03/2018
 : Donne pouvoir à un autre membre
(Remplir la partie de ce document, ci-dessous, prévue à cet effet, signée)

- : sera candidat(e) à l'élection des membres des conseils
(**Joindre obligatoirement une lettre manuscrite, indépendante de ce bordereau !**)
 : Ne sera pas candidat(e) à l'élection des membres des conseils

SUGGESTIONS : NON : OUI : lesquelles ?

XX

POUVOIR pour l'assemblée générale 2018 du 31 mars 2018

Je soussigné, M..... Membre à jour de ma cotisation annuelle 2018
donne procuration à M pour voter en mon nom pour toute
question relative à l'ordre du jour lors de l'assemblée générale 2018 du 31 mars 2018.

Date : Signature :

NB : bordereau à renvoyer à l'adresse de courrier ci-dessous avant le 16/03/2018